



Déclaration liminaire de l'UNSA Education et du SGEN CFDT au CTA du 21 janvier 2015

Les organisations **UNSA Education** et **SGEN CFDT** rappellent leur attachement à l'éducation prioritaire fondée sur un ciblage des territoires afin de lutter contre les inégalités. Nous ne sommes donc pas opposés à des ajustements périodiques de la carte de l'éducation prioritaire, si la situation l'exige ; et à condition que ceux-ci soient menés avec équité et transparence.

Pour autant, nous tenons à vous faire part de nos réserves sur les propositions faites par le ministère pour la période 2015-2019 :

- Opacité sur les indicateurs qui n'ont pas été publiés
- Ecoles orphelines en raison des entrées et sorties du dispositif par le collègue
- Refus de réunir les CTSD de l'académie pour travailler en amont sur le nouveau découpage.

Nos deux organisations demandent :

- L'intégration des écoles orphelines dans un dispositif REP y compris pour des écoles sorties du dispositif RRS il y a 3 ans.
- Le maintien des indemnités pour nos collègues sortant du dispositif comme le prévoit la clause de sauvegarde. Le maintien du point pour la Hors-classe aux collègues de ces écoles.
- La signature de conventions sur les moyens alloués garantissant de bonnes conditions de travail à nos collègues du 1^{er} et du second degré concernés par les sorties du dispositif. (effectifs allégés, enseignants surnuméraires, accueil des 2 ans,...)
- Des bonifications pour le mouvement des personnels qui reconnaissent l'investissement des collègues et favorisent la stabilité des équipes.

Pour le futur, il nous semble indispensable de réunir une instance qui permette une concertation de tous les acteurs pour que les décisions soient prises dans le cadre d'un véritable dialogue social.